

GE_GERICHTE ATA/917/2025 vom 26. August 2025

GE Cour de justice, 2025-08-26, FR

Quelle: https://mcp.opencaselaw.ch/entscheid/ge_gerichte_ATA_917_2025

FR: GE_GERICHTE ATA/917/2025 du 26 août 2025

IT: GE_GERICHTE ATA/917/2025 del 26 agosto 2025

Regeste

Résumé: Rejet du recours d'une fonctionnaire contre un licenciement pour motif fondé en raison de son incapacité ininterrompue de travail pendant plus de vingt mois et de l'avis médical motivé du médecin du travail de l'employeur public. Procédure de reclassement fixée à trois mois conforme au droit dans le présent cas.

Erwägungen

E. 4

Vu l'issue du litige, un émolument de CHF 1'000.- sera mis à la charge de la recourante et aucune indemnité de procédure ne sera allouée (art. 87 LPA). Compte tenu des conclusions du recours, la valeur litigieuse est supérieure à CHF 15'000.- (art. 112 al. 1 let. d de la loi fédérale sur le Tribunal fédéral du 17 juin 2005 - LTF - RS 173.110).

Export aus OpenCaseLaw (CC0). Verbindlich ist allein der vom erlassenden Gericht veröffentlichte Originaltext. Quellen-URL siehe oben.